

AG interpro du 15 juin 2020

19 personnes présentes

ODJ :

- Bilan Samedi 13 juin
- Contestations
- Mardi 16 juin
- Samedi 20 juin

Informations :

- Salarié.e.s d'Eurotranspharma montent un piquet de grève ce soir et cherchent du monde.
- 13h le 16/06 place Simone Veil pour soutenir un inspecteur du travail qui a été suspendu par sa hiérarchie.
- AG à la fac de lettre à midi

Samedi 13 juin :

Bonne manif pour la majorité des manifestants.

Problème en fin de parcours sur le fait d'aller ou pas vers lobau qui a fait suite à quelques couacs au départ (arrivée du cortège de 14h sur des slogans anticapitalistes et la prise de la tête du cortège).

B.L.M. (Black Live Matter, mouvement américain, traduction littérale « la vie des noirs compte ») est un mouvement jeune. Ses membres ne voulaient pas de convergence avec d'autres luttes, par exemple les violences policières en général, mais que l'on défende leurs revendications spécifiques (le racisme dans la police), ce qui est normal. Sans les noyer dans d'autres, même si elles étaient en lien. Ce mouvement exprime son besoin d'être entendu, comme c'était le cas du mouvement des gilets jaunes dans ses débuts.

Certains comportements les ont fermés, il faudrait plus respecter leurs sensibilités de jeune mouvement, leurs revendications et leur combat. Pour cela, par exemple, faire un deuxième cortège plus général sur les violences policières, qui suit et soutient.

C'est la rencontre de personnes qui ne se connaissent pas, il n'y a pas eu de prise de parole, ni à 14h ni à 15h et donc pas d'explications.

Il faudrait un mégaphone pour ce samedi et faire un semblant d'AG pour pouvoir se parler.

En conclusion, nous soutenons le mouvement BLM, il n'y a pas de volonté de détourner la lutte mais de créer une convergence autour de la lutte contre les violences policières et la lutte de classes.

Contestations PV :

Un collectif se crée dans le SAF pour faire un modèle de contestation. Un peu perdus dans les différents modèles reçus nous attendons ce modèle pour proposer une contestation coordonnée.

A noter que la première déclaration de contestation doit être minimaliste, une tentative internet a échoué car il n'y avait que 1000 caractères possible. Réponse donnée qu'il est possible de joindre des documents ensuite.

Il y a 45 jours pour contester, nous attendons le retour du SAF en milieu de semaine.

Y a-t-il des risques de contraventions majorée en cas de contestation ? A confirmer par les avocats ?

Prochaine Assemblée Générale :

Le constat des forces présentes font qu'aucune autre ag n'est planifiée. Un prochain rendez-vous AG/Apéro/BBQ est évoqué, si nous trouvons un lieu pour le faire.

Toute idée est bienvenue !